



Police

Police Locale
Zone de Police 5288
«Pays de Herve»
Direction Générale

POUR INFORMATION

Avenue Dewandre 49
4650 Herve
Tél. 087 34 35 00
Fax 087 34 36 27
zp.paysdeherve@police.belgium.eu
www.police-paysdeherve.be

Secrétariat

16 MARS 2023

Nos références Srt ZP- ()
Votre lettre du
Vos références

Votre correspondant
Téléphone
Fax
E-mail

Conseillère Josiane VANDERLINDEN
087 343500
087 343627
Zp.paysdeherve@police.belgium.eu

Objet : Conseil de Police du 30 Mars 2023 - Information

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un Service de Police Intégré, structuré à deux niveaux, nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour du prochain Conseil de Police de la Zone de Police « Pays de Herve » qui se tiendra le **30 Mars 2023 à 18.30 H dans la salle de réunion de la Direction de la Zone de Police, Avenue Dewandre 49 à 4650 HERVE (Local 2.2 – 2^e Etage).**

Cette séance aura donc lieu sous forme de réunion physique.

Toutefois, le Collège de Police attire l'attention sur le strict respect des mesures et recommandations dans le cadre de la lutte contre le coronavirus Covid-19 qui seront d'application.

L'ordre du jour est établi comme suit :

Séance publique

1. Approbation du PV du Conseil de Police du 15 Février 2023
2. Compte annuel 2021 – Approbation par la Tutelle de M. le Gouverneur – Prise d'acte
3. Budget de la Zone de Police – Exercice 2023 – Approbation par la Tutelle de M. le Gouverneur – Prise d'acte
4. Cadre organique CALog – Modification N°01/2023 – Décision
5. Recrutement externe urgent de 1 (un) CALog contractuel Niveau B (Consultant) Informatique pour la DPL – Contrat à durée déterminée temps plein de 1 (un) an sous réserve de l'issue de la phase de mobilité 02/2023 – Ouverture d'emploi - Décision

Séance à huis clos

6. Mobilité 01/2023 – Recrutement de 1 (un) Cadre moyen « Polyvalent » sous réserve des résultats des mobilités 04 et 05/2022 – Non attribution de l'emploi – Décision
7. Mobilité 01/2023 – Recrutement de 1 (un) Cadre de Base « Polyvalent » sous réserve de la décision de la C.A.P.S.P. concernant deux INP Polyvalents de la zone – Attribution d'emploi – Décision
8. Demande de pension d'un membre du personnel CALog Niveau B (Consultant), ICT – Autorisation de faire valoir ses droits à la pension de retraite au 01 janvier 2024 – Décision
9. Statistiques policières 2022 – Présentation

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



La Secrétaire,
J. VANDERLINDEN

PAR LE COLLEGE



Le Président,
M. DROUGUET

----->>><<<-----